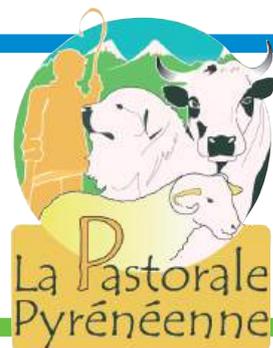


La lettre de La Pastorale Pyrénéenne



Edito

Le mot du Président

Notre assemblée générale s'est tenue le 4 avril au « Bois Perché » à Aspet. Ce moment est bien sûr le jour des bilans et des perspectives, mais c'est aussi l'occasion de se retrouver entre salariés de l'association, les sympathisants, éleveurs et bergers.

Nous partageons cette idée d'un pastoralisme durable qui prend en compte l'aspect multi-usage de la montagne. L'association s'engage depuis sa création à accompagner les éleveurs et les bergers par le biais de conseils et d'informations techniques, grâce au pôle chien de protection et au réseau de bergers d'appui. Le fait de s'engager sur ces thématiques que sont un pastoralisme dynamique respectueux de l'environnement et la protection des troupeaux, nous paraissent évident, pourtant, il faut souvent du courage aux salariés et aux administrateurs pour affirmer nos idées dans les réunions.



Que de chemins parcourus depuis les premiers chiens placés en 1996, aujourd'hui ce sont plus de 450 chiens qui ont été suivis par les techniciens. La méthodologie de mise en place des chiens de protection s'est inspirée des travaux réalisés par Ray Coppinger, éthologue anglo-saxon, elle évolue et s'affine avec les expériences acquises sur le terrain depuis 17 ans. Il nous reste encore à apprendre, il ne faut pas hésiter à se remettre en question pour progresser, mais nous devons être dans le bon chemin puisque des éleveurs de toutes les régions nous demandent des conseils et des chiots. En 2013, le réseau de bergers d'appui sera constitué de 5 bergers, ce réseau permet la réalisation d'intervention ponctuelles et gratuites à la demande d'éleveurs, gestionnaires d'estives ou bergers suite à des prédatations ou en prévention de celles-ci.

Depuis le mois de janvier Bruno Thirion, technicien Chien dans l'Aude et les Pyrénées Atlantiques, a quitté son poste mais il nous fait le plaisir d'être aujourd'hui au sein du Conseil d'Administration de la Pastorale. Les formations chiens de protection hors massif Pyrénéen, que nous réalisons régulièrement dans diverses régions, restent d'ailleurs son domaine de prédilection.

Le pôle chien s'est donc réorganisé, vous le découvrirez dans cette lettre.

Bonne estive à tous...

Le Président,
Gilbert Guillet

La Pastorale Pyrénéenne

Siège Social

La Pastorale Pyrénéenne

94 ter, avenue François Mitterrand
31800 Saint-Gaudens
Tél. & fax : 05 61 89 28 50
ppsiege@pastoralepyreneenne.fr
www.pastoralepyreneenne.fr

Secrétaire

Audrey Lustré 05 61 89 28 50
ppsiege@pastoralepyreneenne.fr

Pôle Chien de Protection

Les Techniciens Chien de Protection

Magali Dejardin 06 72 57 51 26

Secteur Ariège & Haute-Garonne

m.dejardin@pastoralepyreneenne.fr

Brice Sigé 06 88 36 92 64

Secteur Aude et Pyrénées Orientales

b.sige@pastoralepyreneenne.fr

Rémi Bahadur 06 72 50 95 45

Secteur Pyrénées Atlantiques et Hautes Pyrénées

r.bahadur.thapa@pastoralepyreneenne.fr

Animatrice chien de Protection Secteur Pyrénées

Atlantiques

Aurore Lefilleul 06 48 64 40 04

a.lefilleul@pastoralepyreneenne.fr

Réseau Bergers d'Appui

Coordinateur du RBA

Gérard Rolland 06 48 64 40 17 ou 05 61 89 28 50

g.rolland@pastoralepyreneenne.fr

Les Bergers d'Appui

Pierre Jorge 06 48 64 40 22

Arnaud Leblanc 07 86 98 12 05

Gérard Rolland 06 48 64 40 17

Mathieu Garnier 06 48 64 40 45

Clémence Héry 06 48 64 40 62

rba@pastoralepyreneenne.fr

(préciser « à l'attention de » dans l'objet)

Urgences week-end et jours fériés

(A partir du 3 juin)

Pour les appels d'urgence en week-end, laissez un message avec vos coordonnées sur le répondeur du 05.61.89.28.50, le berger d'appui de garde vous rappellera dans les plus brefs délais

Vie de l'association

L'action chien de protection en 2012

Le cru 2012 suit la progression des dernières années avec 114 estives équipées de chiens suivis par la Pastorale Pyrénéenne (+14 estives par rapport à 2011), soit 224 chiens en estive et 294 éleveurs suivis sur le Massif (+40/2011). Le nombre de chiens suivis durant l'année 2012 est de 457.

ci marque bien son avancée dans la pratique du chien de protection. Cette année 11 chiots ont été placés sur ce secteur (9 pour renouveler des chiens devenus âgés et 2 nouveaux utilisateurs du chien de protection). Phénomène encourageant 100% de ses éleveurs pratiquent la transhumance dans les vallées du Biros et de la Haute Bellongue.

Nous comptons 46 chiens en estive contre 44 l'an passé et 19 estives équipées... De nombreuses unités pastorales ont donc

estives sont équipées et se répartissent 12 patous (taux d'équipement correct avec une moyenne de 3 chiens/estive). 4 chiots ont été placés dont 2, étant situés hors zone Massif, n'ont pas bénéficié des aides. Département pilote dans les années 90 pour la mise en place des premiers chiens de protection, la Haute Garonne est aujourd'hui moins dynamique. Seuls 4 nouveaux éleveurs se sont équipés en 2012. Il reste donc beaucoup de travail à faire dans ce département, de pédagogie auprès des bergers salariés, d'informations sur l'utilité et le fonctionnement de tels chiens pour les éleveurs.

Les Hautes-Pyrénées

10 chiots placés en 2012, dont 8 auprès de nouveaux utilisateurs, conquis par le travail qu'effectuent les chiens de protection de leurs voisins ou de leurs partenaires d'estives. Ce phénomène « boule de neige » est visible en Vallée d'Aure et Val d'Azun. Seuls 2 chiots ont été placés pour renforcer la protection de troupeaux déjà équipés.

Côté vallée : 46 chiens sont aujourd'hui suivis à l'année sur le 65, appartenant à 36 éleveurs. Un taux d'équipement de 1,3 chiens/éleveur, ce qui est faible. Cela s'explique en partie par le fait que seulement 2 couples de patous au travail se reproduisent en Hautes Pyrénées. 2 saillies réussies ont eu lieu à l'automne, et vu l'état des lieux, ce travail se doit d'être continué. Pour l'instant, le 65 n'est donc pas un département naisseur, la population de chiens reste jeune et « célibataire ».

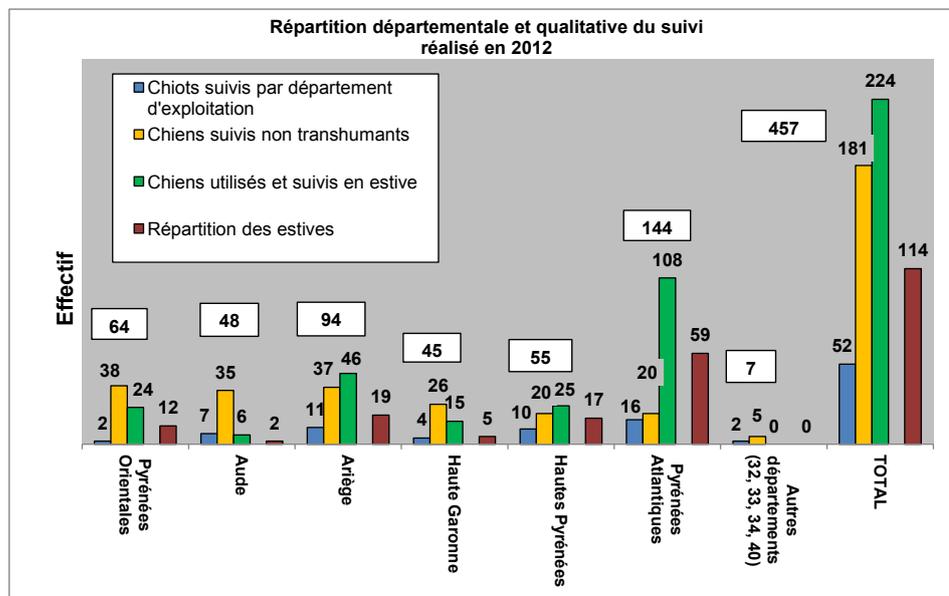
Côté montagne : les estives équipées en chiens progressent (+4), ce sont pour l'essentiel des estives à brebis laitières tarées. La moitié des chiens en estive proviennent d'autres départements. Seulement 2 estives collectives viande sont équipées d'un patou. Pour 2013, la Pastorale devra accentuer son travail de mise en place de couples reproducteurs et de saillies.

Les Pyrénées Atlantiques

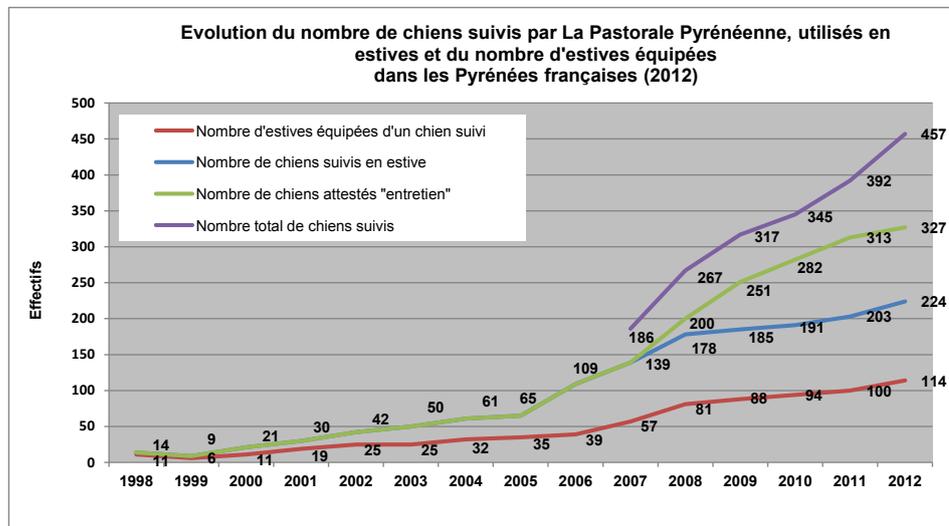
Une dynamique du chien de protection en pays Basque semble se développer avec 4 chiots placés en 2012, phénomène tout récent.

Avec 59 estives équipées de chiens suivis, soit 8 de plus qu'en 2011, les montagnes Béarnaises sont de plus en plus peuplées de patous au travail suivis par la Pastorale. 108 chiens suivis ont arpenté les montagnes l'été dernier. Les estives fréquentées par les touristes y sont nombreuses et on constate un manque réel de signalisation prévenant de la présence de chiens de protection, notamment en Zone Coeur du Parc National (un projet de panneautage, en partenariat avec le Parc National des Pyrénées, est d'ailleurs en cours). Avec 126 patous suivis sur ce département en 2012, le nombre de chiens suivis en Pyrénées Atlantiques augmente encore fortement (+20). Grâce notamment aux placements de 12 chiots, ce qui prouve que de plus en plus de bergers passent par la Pastorale pour se procurer des chiots et non plus par leur propre réseau. 3 autres se sont procurés un chiot et ont appelé de suite le tech-

Répartition départementale et qualitative du suivi réalisé en 2012



Evolution du nombre de chiens suivis par La Pastorale Pyrénéenne, utilisés en estives et du nombre d'estives équipées dans les Pyrénées françaises (2012)



L'action chien par département

Chaque département a ses spécificités d'élevage et donc ses propres problématiques par rapport à la protection des troupeaux. C'est pourquoi l'analyse par département semble tout à fait appropriée.

L'Ariège

54 éleveurs ont un ou plusieurs patous au travail suivis par la Pastorale Pyrénéenne (84 chiens au total, soit une moyenne de 1,5 chiens par éleveur). Le Couserans confirme sa progression déjà ressentie en 2011, celui-

connu des renforts en chien de protection. Nous avons de nouveau pioché dans le vivier de chiens non transhumants pour renforcer qualitativement et quantitativement les estives. La bonne constitution d'une « équipe de chiens » répond à des critères précis pour une complémentarité entre les chiens (un bon attachement au troupeau, des chiens en alerte ou plus dissuasifs, l'équilibre entre les sexes, les âges et les caractères). Le travail d'équipe entre l'ensemble des techniciens chien et le réseau de bergers d'appui permet une mise en place de ces équipes de chiens plus aisée.

La Haute-Garonne

49 chiens ont été suivis en 2012 (+2). 5

Organisation

nicien pour le mettre en place au mieux. 15 chiots ont pu ainsi être suivis ce qui renseigne aussi les TCP sur la facilité de certaines souches à se mettre en place, à repérer les lignées actives et au final les plus intéressantes. Eleveurs/Bergers et TCP travaillent de plus en plus main dans la main. Pour la première fois, la Pastorale a placé plus de chiots en Béarn qu'elle n'a rentré de chiens adultes dans le suivi. Demander l'avis du TCP lorsqu'un éleveur « s'auto-place » un chiot est une dynamique nouvelle mais fragile. On peut dire honnêtement que l'on trouve en Béarn d'excellents chiens de protection au niveau du caractère. Niveau physique, beaucoup de chiens manquent de gabarit, dû probablement à un manque de rigueur dans la sélection et l'élevage des chiots ces dernières décennies. En important de nouvelles lignées provenant du centre et de l'est du Massif Pyrénéen, afin d'apporter des améliorations physiques (gabarit, pigmentation) et d'importer du sang neuf, la Pastorale se doit de continuer à oeuvrer pour procurer aux bergers, les meilleurs chiots possibles.

Les Pyrénées orientales

Ce département compte un bon nombre d'éleveurs qui sont suivis par nos techniciens depuis plus de dix ans. Le renouvellement des chiens vieillissants ou morts se fait sans demander autant de suivi que lors d'une première acquisition car les éleveurs ont gagné en connaissances et en autonomie. Il y a cependant, toujours de nouvelles demandes.

En matière de protection, on a pu vérifier qu'une acquisition de chien bien réfléchi, quitte à la repousser d'un an voire même à changer un peu sa conduite de troupeau pour mettre toutes les chances de son côté, a toujours eu plus de réussite qu'une mise en place dans l'urgence lorsque les prédatrices sont déjà installées sur la zone géographique.

Cette anticipation reste d'actualité dans ce département où le loup est présent. L'utilisation d'un chien de protection n'est qu'un modeste maillon qui ne trouve son efficacité que s'il est relié à d'autres maillons tout aussi importants (gardienage des troupeaux, regroupements,...). Le Programme PSEM se termine, il est fortement souhaité que ces paramètres soient pris en compte dans le prochain programme afin que les éleveurs ne soient pas lésés et que la dynamique amorcée en termes de protection des troupeaux se poursuive et se pérennise.

Il faut rester vigilant sur la qualité du suivi technique et poursuivre le travail de communication et de vulgarisation du chien de protection.

L'Aude

Ce département a quatre zones géographiques bien distinctes qui ont chacune une activité agricole différente liée au relief et au climat qui les caractérisent. La Montagne Noire, les Corbières méditerranéennes, le Lauraguais, le Pays de Sault, sont ces bassins viticoles, céréaliers, de forêt. Seul l'élevage ovin est présent dans chacun d'eux. Face aux nombreux prédateurs qui sévissent dans les troupeaux de moutons que ce soient des troupeaux en garrigues (Corbières) ou en montagnes (plateaux de Sault) ou en cotéaux et montagne sèche (la Piège, la Montagne Noire), le chien de protection au cours de ces cinq dernières années est devenu un outil « vivant » utilisé dans chacune des zones. L'effectif des chiens dans ce département se



Photo : B. Sigé

maintient. Certains éleveurs ont même doublé leur effectif pour protéger plusieurs lots.

Les chiens de protection sur le territoire Français.

Il est à noter que de plus en plus d'éleveurs de toutes régions de France s'équipent en chiens de protection. Des éleveurs des Alpes bien entendu, de Lozère, du Rhône qui sont touchés par les prédatrices dues aux loups. Mais également de Bretagne, de la région Centre et autres. Ces derniers se retrouvent en difficulté avec des prédatrices de chiens divagants, de renards ou encore de vols... La Pastorale Pyrénéenne ne peut y assurer un suivi technique tel qu'elle le fait sur le Massif Pyrénéen mais elle conseille sur les portées disponibles dans les Pyrénées et reste disponible pour tous conseils pour la mise en place des chiots.

Brice, Magali et Bruno,
techniciens chien de la Pastorale Pyrénéenne

Le Réseau de Bergers d'Appui (RBA) et le Pôle Chien de Protection (PCP) pour la saison 2013

Le RBA

Pour cette saison d'estive qui commence, 5 Bergers d'Appui sont présents du 3 juin à fin octobre.

L'objectif du RBA est de venir en soutien aux bergers et éleveurs qui en font la demande suite à une prédation ou prévenir de celle-ci.

Les Bergers d'Appui montent toute la saison sur les estives en renfort ponctuel (3 à 4 jours maximum) pour aider au regroupement suite à une prédation ou un épisode long de mauvais temps ou encore pour conseiller sur le montage de parc. Un des bergers d'Appui, Gérard Rolland, est le BA coordinateur du

réseau. Il convient donc de le contacter pour toute demande ou question concernant le RBA. En cas, d'indisponibilité de sa part, vous pouvez contacter le siège de la Pastorale qui lui transmettra l'information.

Le PCP

Le Pôle Chien de Protection se compose toujours de 3 Techniciens Chien de Protection, chacun ayant à sa charge 2 départements. Cependant, depuis le début de l'année, une nouvelle organisation des secteurs a eu lieu avec le départ de Bruno Thirion (ancien Technicien de l'Aude et des Pyrénées Atlantiques)

Magali Dejardin conserve son secteur de la Hautes Garonne et de l'Ariège ; Brice Sigé est aujourd'hui le technicien chien de l'Aude et des Pyrénées Orientales en remplacement de Bruno Thirion. Un nouveau technicien Chien est donc arrivé sur le secteur des Hautes Pyrénées et des Pyrénées Atlantiques, Rémi Bahadur à qui nous souhaitons la bienvenue !

Nouveauté cette année, le PCP se voit renfor-

cé avec l'embauche d'une animatrice Chien de protection pour une durée de 5 mois (mi mai à mi octobre), sur le secteur des Pyrénées Atlantiques. En effet, le Conseil d'Administration de la Pastorale Pyrénéenne a décidé d'appuyer le technicien de ce secteur. L'animatrice aura donc en charge les visites de chiens en estive de certaines vallées des Pyrénées Atlantiques en accord avec le Technicien, Rémi Bahadur.

Vous trouverez tous les contacts, RBA et PCP en première page.

Nouveauté pour la saison d'estive 2013 !

Un nouvel outil de communication va être diffusé largement sur tout le massif, au niveau des refuges, offices de tourisme etc... Il s'agit d'une BD ludique sur les comportements à adopter en montagne à l'abord de troupeaux équipés de chiens de protection. Vous pourrez également la télécharger librement via notre site internet : www.pastoralepyreneenne.fr

Visites et conférence

VISITES ET CONFERENCE

La venue de l'association « Chiens de Protection des Troupeaux Suisse » (CPT-CH) à la Pastorale Pyrénéenne.



Photo : Félix Hahn

À l'automne 2012, l'association des CPT-CH nous a contactés car ils étaient en recherche de chiots Montagnes des Pyrénées. En Suisse également, les chiens de protection sont utilisés et le « vivier » de chiens y étant moins important, il devenait urgent d'importer une nouvelle souche. Du fait, nous avons beaucoup échangé et plusieurs représentants de cette association sont venus en avril dernier dans les Pyrénées. Les objectifs étaient multiples.

Tout d'abord, ils venaient chercher les 5 chiots choisis au préalable, mais nous avons conjointement décidé de profiter de cette venue pour passer quelques jours ensemble pour leur faire découvrir des exploitations pyrénéennes, des éleveurs utilisateurs de chiens et notre façon de travailler. De plus, lors de notre assemblée générale, ils ont pu présenter à leur tour leur fonctionnement en Suisse.

Le chien de protection en Suisse

En Suisse ce sont 220 000 ovins et 25 000 caprins qui sont sur les Alpes avec 10 000 éleveurs ovins.

Les prédateurs présents sont le loup (depuis 15 ans) et le lynx.

Cette association Suisse, qui est récente (créée en juin 2011) a un fonctionnement quelque peu différent de celui de la Pastorale. En effet, elle gère un Réseau d'éleveurs/formateurs de chiens de protection. Les 2 races utilisées sont le Montagne des Pyrénées et le Maremme des Abruzzes.

Ce sont des éleveurs ovins qui sont formés

et qui prennent en charge l'élevage et la formation des chiens de protection jusqu'à l'âge de 18 mois. Les chiens sont donc élevés en fratrie au sein du troupeau puis ponctuellement séparés de leurs frères et soeurs et ont une socialisation à l'humain importante. Les chiens de protection sont donc placés dans le troupeau de leur acquéreur vers 18/20 mois. Toutefois, des chiots peuvent être placés plus jeune (entre 4 et 6 mois), si le futur propriétaire est assez expérimenté et possède déjà des chiens de protection.

Chaque acquéreur est dans l'obligation de faire une formation de 4 cours afin de percevoir les aides financières de l'état.

Un premier cours théorique suivi de trois cours pratiques (dont deux individuels et un collectif). Il est à noter qu'en Suisse TOUS les propriétaires de chiens sont dans l'obligation de faire une formation pour avoir le droit de posséder un chien.

La parole de François Meyer de l'association CPT-CH

« Au lendemain de quelques 12 heures de voyage en bus, nous avons été accueillis, à Lourdes, par Brice et Rémi. Le but de la journée était de rencontrer plusieurs exploitants qui travaillent avec des patous, de visiter leur exploitation et de voir comment fonctionne la Pastorale Pyrénéenne au niveau du suivi des chiens et de leur mise en place.

Lors de la visite de la première exploitation, nous avons été reçus par un éleveur chez qui un chiot avait récemment été placé. Nous avons dès lors pu constater d'entrée la grande différence entre nos 2 systèmes. En effet, de notre côté les chiots ne sont pas placés à l'âge de 2 mois chez leur acquéreur. Nous avons pris le parti de confier l'élevage et la formation des chiens de protection à des éleveurs de brebis qui se sont spécialisés pour accomplir cette tâche. Les chiens restent donc en fratrie dans le troupeau d'un de ces éleveurs de chiens de protection qui les forme jusqu'à environ 18 mois. Les acquéreurs reçoivent donc des chiens formés pour lesquels le suivi technique n'a lieu que lors de l'intégration et des cours obligatoires ou, en cas de difficultés. Ce suivi n'est donc pas autant régulier que celui effectué par la Pastorale Pyrénéenne.

Nous sommes ensuite allés chez un éleveur propriétaire de 2 femelles qui avaient chacune une portée. Nous avons pu constater qu'une des chiennes, particulièrement virulente, fut calme et posée en présence de son maître, preuve d'une excellente hiérarchisation et d'une bonne stabilité.

Nous avons ensuite accompagné l'éleveur pour trier quelques agneaux et surprise... il en manquait un! Le vol d'agneaux est, semble-t-il, un souci dans votre région. Tout comme le vol de matériel contre lequel une autre éleveuse, que nous sommes allés visiter, lutte en plaçant un lot de moutons, avec son chien de protection, à proximité du lieu de construction de sa nouvelle bergerie. Son chien, Doudou, le père des chiots que nous avons ramenés en Suisse et qui nous a fait une très bonne impression, a donc accessoirement à son travail de protection contre les ours, une autre utilité hors de la saison d'estivage.

Brice et Rémi, nous ont montré comment les chiens sont évalués sur leur potentiel « travail ». Lors de cette démonstration, le comportement attentif mais calme du chien testé lorsque nous contournions le troupeau et la vive réaction dissuasive que ce chien a montré lorsque Brice a tenté d'attraper un agneau, nous a particulièrement plu. Nous sommes aussi à la recherche d'un moyen d'évaluer nos chiens d'élevage et le protocole mis en place par la Pastorale Pyrénéenne nous donnera de nombreuses pistes. La journée s'est terminée par la visite chez l'éleveur



Photo : Félix Hahn

naisseur de notre portée. Nous avons découvert la dernière exploitation avec Magali. Nous étions curieux de voir le travail du chien sur un troupeau de chèvres, elle nous a donc emmenés voir une exploitation sur mesure. Là encore, une belle rencontre, de bons produits et un chien équilibré et posé.

Enfin à l'occasion de votre assemblée générale, les échanges nous ont permis d'approfondir encore nos connaissances sur votre organisation et d'apprécier nos points communs mais aussi nos différences. Ces échanges entre membres de la Pastorale, éleveurs Pyrénéens et notre association

Interview

furent enrichissants pour tous et constructifs. Comme dit précédemment, les chiots que nous avons importés en Suisse ne sont pas directement intégrés dans le troupeau qu'ils devront protéger durant leur vie. Ils sont actuellement en « formation » chez un éleveur de notre réseau. Durant cette période, l'éleveur veille à ce que les chiens développent une relation de confiance avec leur troupeau et leur éleveur, qu'ils soient habitués aux contacts avec des étrangers et qu'ils soient habitués à l'environnement en général. Cette formation a pour but d'obtenir des chiens équilibrés et stables qui protègent leur troupeau de manière efficace contre les prédateurs tout en

étant tolérant envers les humains.

Au nom de notre association, je voudrais vous remercier pour votre chaleureux accueil et vous dire que notre porte sera toujours ouverte. François Meyer»

Ces journées furent intenses et les échanges de points de vue techniques multiples. Nous restons dans l'expectative quant à la mise en place de chiots au troupeau en fratrie mais restons à l'écoute des résultats obtenus sur le long terme. De notre côté, nous mettons un point d'honneur sur l'attachement conditionné du chien au troupeau et constatons que la réussite d'un chien est essentiellement liée à

cela, couplé à une socialisation à l'humain correcte. De plus, il nous semble important que les éleveurs utilisateurs de chiens apprennent à mettre en place un chiot dans l'optique, à terme, qu'ils deviennent de plus en plus autonomes, que le savoir faire se transmette en restant aux mains des éleveurs.

Le placement de chiens adultes chez les éleveurs via « un réseau de formateurs chiens de protection » n'est donc pas dans notre optique mais cela reste tout de même une expérience que nous allons suivre avec intérêt ! Une visite en Suisse s'impose....

Anne Lefébure

Rencontre avec Monika et Andréas Muller,

Éleveurs de brebis Manech en transformation fromagère à St Louis de Parahou, dans la haute vallée de l'Aude.

Bruno Thirion : Depuis combien d'années pratiquez-vous cette activité ?

M et A : Nous sommes installés dans l'Aude depuis bientôt 20 ans en brebis laitières (150 environ entre brebis et agnelles). Avant nous, il y avait un élevage de brebis viande sensiblement plus petit en effectif.

BT : Êtes-vous nombreux dans la haute vallée dans cette production de fromages de brebis ?

M et A : Non, nous sommes les seuls. Nous avons monté notre élevage sans avoir d'autres références. Par contre, nous avons beaucoup échangé avec les chevrillers assez nombreux dans le département.

Nous pratiquons une agriculture biologique et commercialisons notre production en vente directe et en magasins.

BT : En fait, tout à l'air de bien tourner ici, si ce n'est que les hivers sont précoces et longs ?

M et A : En effet ...



Un des chiens d'Andréas Muller en parc - Photo : A. Lefébure

BT : Passons aux choses sérieuses ! Pourquoi avez-vous pris des chiens de protection ?

M et A : C'est vrai, on peut dire que nous avons depuis plusieurs années atteint une

maîtrise de la conduite du troupeau en sélectionnant nos agnelles et notre expérience dans la transformation (lactique, tomme, feta...) nous permet d'être en « apparence » plus sereins. Le tableau comporte quelques ombres qui devenaient d'années en années un facteur limitant sur l'avenir de notre exploitation...

En effet, chaque nouvelle saison de chasse devenait pour nous un cauchemar. Sans compter les chiens errants... A chaque attaque, ce sont des années de sélection qui s'en vont, un manque à gagner que nous avons eu un mal fou à faire reconnaître quand nous arrivons à trouver les propriétaires des chiens...

Des collègues qui avaient opté pour l'acquisition d'un patou nous ont conseillé de contacter la Pastorale Pyrénéenne.

BT : Ce fut un coup de foudre ?

A et M : Non, pas tout à fait !

Nous voulions trouver une solution qui satisfasse tout le monde : le maire, les chasseurs, les ramasseurs de champignons, nos voisins, les personnes que tu vois l'été qui reviennent dans « leur village » retrouver leurs « racines » avec leur « accent » ! Parce que nous, vous l'avez compris, on est « d'ailleurs ». On a mis des années pour construire ce qu'il y a de plus précieux : le respect de notre travail et une reconnaissance réciproque.

BT : Et alors, quel rapport avec le chien de protection ?

A et M : Avant tout, nous avons voulu informer la population sur notre choix de mettre un patou. Donc, nous avons souhaité rencontrer le maire, le président de la chasse, le garde ONCFS du secteur et toi, pour la Pastorale Pyrénéenne. Tout a pu se dire dans la bonne humeur car nous n'étions pas là pour dire à l'un ou l'autre « maintenant chez moi on ne rentre plus, j'ai un « chien qui va faire le ménage ». Chacun a pu comprendre s'il le voulait, que,

au contraire, le chien, « bien mis en place », allait apporter de la sérénité et surtout nous permettre de ne plus dormir avec la peur au ventre. On a même refait une rencontre en été pour que ceux qui viennent uniquement en été puissent entendre la même chose.



Andreas Muller et Gilbert Guillet lors d'une visite sur l'exploitation photo : A. Lefébure

BT : Finalement vous dormez mieux ?

A et M : Non seulement on dort, mais on a constaté que les pertes de brebis qui se produisaient sur des parcelles éloignées de l'exploitation quand le troupeau est tari (donc en période de chasse) sont aujourd'hui nulles.

BT : Vous avez maintenant 4 chiens, pourquoi ?

A et M : La première, nous l'avons acquise à 7 mois car on ne se sentait pas capable de la mettre en place et surtout on voulait avoir de l'efficacité au plus vite. On a très vite compris que deux chiens au caractère complémentaire auraient un meilleur impact. En période de traite nous avons 3 lots d'animaux. Bien que nous ne sommes aidés que pour 2 chiens les 4 sont indispensables.

BT : Finalement, c'est vraiment un petit paradis. Les chasseurs chassent, les touristes se régalent dans votre gîte et posent inlassablement les mêmes questions : Il fait toujours aussi froid ici ? Le chien blanc est-il méchant ? et les champignons ? (rire...)

Les loisirs des uns et le travail des autres ça fonctionne grâce aux patous : elle n'est pas belle la vie ?!

Témoignage

Garder dans le pays du Yellowstone..

Le Wilderness Act, la «Loi pour les lieux sauvages» passée par l'administration américaine en 1964 désigne des régions entières en zones sauvages où l'implantation de routes, pistes et autres structures permanentes devient impossible. Cela les dissocie entièrement des parcs nationaux. Environ 36000 km² furent protégés d'emblé par le Wilderness Act, mais aujourd'hui, celui-ci couvre environ 430000 km², soit l'équivalent de presque 78% de la surface de la France métropolitaine! Les Etats Unis, grand pays, peuvent se permettre le luxe de protéger de telles surfaces! Ces zones sont ouvertes au public mais l'accès n'y est permis qu'à pied ou à cheval, même le vélo n'y est pas autorisé. La chasse peut y être permise en saison, mais il faudra prévoir un cheval de bât pour sortir la carcasse du cerf ou de l'ours que vous aurez tué. Le campeur peut y couper un arbre pour son feu, mais il lui faudra pour cela utiliser une hache ou une scie, car toute tronçonneuse aussi, est hors la loi.

C'est dans une telle région qu'avec mon ami Pascal Wick, j'ai aidé à garder un troupeau d'environ 1500 bêtes pendant les étés 1990 et 1991. Cette région, qui couvre plus de 3800 km² fait partie de l'écosystème du Yellowstone et, bien qu'étant principalement située au Montana, elle culmine dans le Wyoming à 4009m et comporte 30 pics au dessus de 3600m. Ses habitants permanents incluent le grizzly, l'ours noir américain, le puma, le coyote et, depuis leur retour naturel dans les années 80 et surtout leur réintroduction dans les années 90, le loup. On peut y voir aussi des chèvres des Montagnes Rocheuses, des mouflons, des élans, des cerfs wapitis et des cerfs muets. Teddy Thompson, le propriétaire du troupeau, y gardait déjà des bêtes bien avant la promulgation du Wilderness Act et c'est ainsi que, jusqu'à sa mort, ce droit lui fut préservé. Teddy a passé une grande partie de sa vie dans ces montagnes. C'est également lui qui guida les géomètres qui cartographièrent ces montagnes. Bien que déjà bien avancé en années il venait nous rendre visite une fois par semaine. Suivant où nous étions dans la montagne, il lui fallait de 2 à 6 heures de cheval pour parvenir jusqu'à nous. Il fallait le voir, majestueux, sur un travers ou sur un sentier plus ou moins sinueux en fond de vallée, avec bon nombre de chevaux de bât à la traine, et ses arrivées restent pour moi des moments très forts. Il nous amenait notre courrier, notre linge propre et nos victuailles. Il passait ensuite la nuit avec nous, dormant souvent sur quelques tapis de selles et nous aidait le lendemain à démonter et déplacer le camp vers une autre vallée à l'aide de ses chevaux de

bâts. Il repartait ensuite en sens inverse avec notre linge sale et notre liste pour la semaine suivante. De très beaux moments et de vraiment très beaux souvenirs.

Nous étions ensuite seul, Pascal et moi, avec deux ou trois chiens de conduite, plusieurs chevaux, un beau troupeau et, nous n'en doutions pas, un nombre impressionnant de prédateurs dont nous n'avions aucune expérience. Pascal avait passé une grande partie de sa vie à garder dans les Alpes Françaises mais jamais en présence de grands prédateurs sauvages et j'avais moi même déjà travaillé plusieurs années sur des ranchs dans l'Ouest Américain, mais avec des bovins... Malgré notre manque d'expérience, Teddy ne nous avait pas beaucoup éclairés quant à comment garder dans ces montagnes. Il n'avait lui même aucune sympathie pour les prédateurs et nous avait armé d'une bonne carabine de chasse et d'un revolver 44 magnum... La consigne, plus ou moins implicite, était de tirer sur tout ce qui bouge... Pascal était officiellement le berger et moi l'aide de camp, celui qui doit aussi assurer la protection du troupeau. Je me suis donc préparé à me servir de ces armes, mais nous nous sommes vite rendu compte que ce n'étaient pas

elles qui détermineraient la magnitude de nos pertes dues aux prédateurs. Ce n'est pas tout que d'emporter une arme, encore faut il pouvoir s'en servir à bon escient et nous, en montagne, aussi bien acclimaté que nous puissions l'être, resterions toujours des novices par rapport aux animaux qui y vivent à l'année. Force nous fut de constater que ces animaux savaient probablement beaucoup plus souvent où nous étions que l'inverse... Et donc, la première année, il y eu des pertes, plus d'une trentaine, causées presque en totalité par les ours et que j'attribue presque entièrement à notre inexpérience. Une carcasse ou deux par ci et par là, jusqu'à une douzaine en deux nuits début août.. Puis, petit à petit nous avons commencé à comprendre nos erreurs et à les corriger. En fait, bien plus important que nos armes, qui au bout du compte nous servaient plutôt d'assurance personnelle au cas où par exemple nous aurions rencontré une ourse suivie mal intentionnée, la réduction de nos pertes passerait par les techniques de garde utilisées.

Où étaient nos erreurs? Que n'avions nous pas encore compris?

Une fois, en déplaçant le troupeau vers un nouveau pâturage, nous n'avions pas pu lui faire atteindre notre destination avant la nuit et il s'était retrouvé étiré sur plusieurs centaines de mètres dans un milieu semi-ouvert. Les prédateurs avaient alors pu se rapprocher des bêtes et passer à l'attaque en uti-

lisant le couvert forestier. D'autres fois, du fait de clairières trop petites, les bêtes regroupées n'en restaient pas moins à proximité du couvert, avec les mêmes conséquences. Les solutions paraissent évidentes à quiconque lisant ces lignes aujourd'hui, mais à l'époque, sans expérience des grands prédateurs, nous avons du observer, analyser et réfléchir avant de les trouver. Nous avions deux tentes. Une d'environ 20m² qui nous servait de dépôt et de cuisine et que nous ne déplaçons qu'une fois par semaine avec l'aide de Teddy et ses chevaux de bât et une autre plus petite, genre tipi, que nous pouvions déplacer à souhait en utilisant juste un cheval. Nous avons donc pris la décision de ne plus passer la nuit dans les vallées où les clairières étaient trop petites et de toujours choisir les couchades le soir en milieu ouvert, le plus loin possible de toute bordure forestière et d'ensuite monter notre tipi dans un endroit stratégique au maximum à 200m du troupeau. Bien sûr, ce ne sont pas quelques centaines de mètres de terrain découvert qui vont arrêter un prédateur qui sent une proie facile. Seulement, ne pouvant plus s'approcher discrètement du troupeau, ce dernier s'agitait un peu plus tôt au moment de l'attaque et le troupeau pouvait se disperser plus facilement sans créer de bouchons sur lequel l'ours aurait pu se jeter. Cela nous donnait le temps d'intervenir avec notre arsenal, parfois sans même quitter la tente ouverte: lampe puissante, gros pétards, tir de sommation entre l'ours et le troupeau. Aucun ours ne persista après de telles interventions. Nous nous sommes aussi rendu compte que, quand nous passions la journée dans des milieux moins ouverts, une garde plus rapprochée était nécessaire. Cela n'a pas l'air de grand chose, mais cela a suffi à réduire nos pertes d'une façon significative. De fait, de plus de trente bêtes perdues en 1990 nous sommes passés à 5 ou 6 en 1991. Pascal, qui y est retourné seul de nombreuses années a encore amélioré ces techniques de gardes en y ajoutant notamment des chiens de protection, réduisant encore les pertes. Avec le recul je me rends bien compte aujourd'hui que, sans le savoir à l'époque, nous avons simplement redécouvert des méthodes de gardes ancestrales, les méthodes qu'utilisaient nos aïeux il n'y a pas encore si longtemps... Cette expérience m'a poussée à réfléchir aux moyens alternatifs pour protéger au mieux le troupeau tout en le faisant « profiter » durant la saison d'estive dans ce contexte extrême et, bien que chaque contexte de massif est différent, il m'a semblé intéressant de vous en faire part.

Oscar Huygens

Enquête

Les éleveurs et leurs chiens de protection dans les Pyrénées Atlantiques

La pastorale pyrénéenne a entrepris de faire un état des lieux sur la satisfaction des éleveurs utilisateurs de chiens de protection. Une enquête a donc été envoyée à tous les éleveurs utilisateurs des Pyrénées Atlantiques suivis par la Pastorale Pyrénéenne. L'objectif est de poursuivre cette démarche sur l'ensemble du Massif.

Nous tenons à remercier les éleveurs qui ont pris sur leur temps pour remplir et renvoyer l'enquête.

Nous vous présentons donc le résultat obtenu.

Présentations des éleveurs enquêtés :

23 éleveurs des Pyrénées Atlantiques ont répondu à l'enquête, dont 20 sont éleveurs gardiens.

Tous possèdent des chiens de protection suivis par la Pastorale Pyrénéenne. Ces éleveurs possèdent de 1 à 4 chiens au travail (dans le troupeau de manière constante), ce qui représente 44 chiens au total. Dans ce département la Pastorale Pyrénéenne vient en appui auprès d'une soixantaine d'éleveurs pour le suivi technique de leur chien de protection (soit environ 130 chiens en 2012).



A la question :

« ..Quelles sont les motivations à avoir un ou plusieurs chiens de protection ? »

Plus de la moitié des éleveurs ont fait ce choix à cause de prédateurs liés à l'ours et/ou aux chiens (divagants, de chasse, de touristes). 10 éleveurs utilisent des chiens également pour la quiétude de leur troupeau. Ils ont observé que le troupeau est plus calme en présence de chien de protection. 3 éleveurs ont pris un chien par « tradition », 4 éleveurs se sont équipés en chiens contre les vautours, 2 contre les renards, 1 contre les sangliers et 2 contre le vol.

« Etes-vous satisfait de l'efficacité et de l'utilité de votre chien de protection ? »

Seul un éleveur se dit moyennement satisfait. Tous les autres sont très satisfaits à satisfaits de leur chiens.

« Avez-vous constaté une diminution de la prédation sur votre troupeau depuis la mise en place de votre chien de protection ? »

A cette question, 10 éleveurs constatent qu'ils n'ont plus aucune prédation depuis qu'ils utilisent des chiens de protection. 9 ont constaté une diminution significative du nombre de prédateurs. 4 éleveurs n'ont que peu de prédation de toute façon et se sont équipés en chiens en préventif.

« En quoi le suivi de la Pastorale Pyrénéenne influe sur la qualité de vos chiens ? »

19 éleveurs constatent que l'aide apportée dans le choix des portées en fonction de la qualité de travail des géniteurs et des conditions d'élevage est très importante et est précieuse. 14 éleveurs estiment que les conseils, la disponibilité et le savoir-faire des techniciens chiens de la Pastorale Pyrénéenne valorisent grandement le potentiel des chiens donc leur qualité.

« Pour ceux qui ont pris un chiot par le biais de la Pastorale Pyrénéenne et aides PSEM, êtes-vous satisfaits de la qualité de protection de votre chien ? »

Sur les 13 éleveurs ayant répondu à cette question, 12 sont tout à fait satisfaits de la qualité de leur chien. 1 éleveur est moyennement satisfait car il aimerait qu'il y ait encore davantage de sélection sur les reproducteurs.

NB : La sélection des repro-

ducteurs étant un travail qui ne peut se faire qu'à force de communication auprès des éleveurs, c'est donc un travail sur le long terme. Il est à noter qu'il est très positif de constater que de plus en plus d'éleveurs souhaitent amener une meilleure sélection sur les chiens de protection. La Pastorale Pyrénéenne soutient fortement ces démarches, conseille et aide sur le terrain les éleveurs dans cette optique.

« Bénéficiez-vous des aides PSEM ? »

Seul 1 éleveur sur les 23 ne bénéficie pas des aides PSEM.

« Les aides PSEM pour les patous vous ont-elles permis de devenir utilisateur du chien de protection ? »

Sur le panel des 23 éleveurs, 17 étaient déjà utilisateurs de patou avant les aides PSEM.

« Pensez-vous que les aides PSEM sont adaptées à vos besoins ? »

Tous les éleveurs estiment que les aides à l'acquisition et à l'entretien sont adaptées à leur besoin.

« Avez-vous des propositions de modifications, d'améliorations pour les aides à venir ? »

L'ensemble des éleveurs souhaite la pérennisation des aides à l'acquisition et à l'entretien.

2 éleveurs souhaitent la conservation du « plafond nombre de chiens par rapport au nombre de brebis » afin d'éviter les abus potentiels.

1 éleveur souligne l'importance des aides pour les parcs et le gardiennage qui sont indissociables aux aides chiens. 3 éleveurs soulignent qu'il est primordial de conserver le suivi technique des chiens de protection par des gens qualifiés tels que les techniciens Chien de la Pastorale Pyrénéenne. Afin de poursuivre la dynamique et une éleveuse précise : « Il me semble toutefois indispensable qu'il y ait au minimum le suivi d'un technicien qui soit maintenu pour « contrôler » le comportement des patous. Il en va de la sécurité de tous. »

1 éleveur pense qu'il faudrait développer l'axe « communication auprès des éleveurs » afin de les encourager à protéger leur troupeau en prenant des patous.

1 éleveur souhaite la conservation des aides chiens quel que soit l'âge du demandeur.

Bilan fait par la Pastorale Pyrénéenne :

Les utilisateurs sont unanimes pour dire que le chien de protection a un rôle primordial dans le contexte des Pyrénées Atlantiques actuel.

Les aides PSEM liées aux chiens (acquisition et entretien) sont un soutien important pour les éleveurs.

Enquête

Les placements de chiots effectués par les techniciens chien de la Pastorale Pyrénéenne satisfont les éleveurs grâce à la sélection des portées et le choix des chiots effectués en fonction des besoins propres à chaque éleveur. L'aide à l'acquisition des chiens est un élément clef de cette dynamique de sélection qualitative.

Le suivi technique effectué en exploitation et en estive permet d'aider les éleveurs en cas de difficultés et de limiter les dérives éventuelles (chiens de cabanes, chiens divagants, chiens en estive inadaptés....). De plus, les résultats de cette enquête montrent que l'efficacité des chiens est constatée clairement par les éleveurs avec une baisse importante du nombre de prédatons.

Alors que l'utilisation de chiens patou est une technique agricole en pleine expansion sur tout le territoire Français, il est indéniable que les Pyrénées Atlantiques restent un département où son utilité est avérée en exploitation comme en estive.

La protection des troupeaux fait partie intégrante du pastoralisme Pyrénéen !



La Pastorale Pyrénéenne en ligne

De multiples informations sur les moyens de protection des troupeaux, le pastoralisme pyrénéen et l'association sont disponibles sur notre site internet

<http://www.pastoralepyreneenne.fr>

« Guide pour l'acquisition, la mise en place et l'utilisation d'un chien de protection »



L'utilisation du chien à la protection des êtres et des biens est très ancienne. Ce guide n'a pas pour vocation de décrire l'historique du passé commun qui lie l'homme et le chien, il a pour but de décrire les différents modes de fonctionnement du chien afin d'aider les utilisateurs, de plus en plus nombreux aujourd'hui, à s'assurer d'une mise en place la plus efficace et la plus facile possible.

Prix : 5 € net, port compris.

La Pastorale Pyrénéenne
94 Ter avenue François Mitterrand - 31800 Saint-Gaudens
Tél / Fax : 05 61 89 28 50
Courriel : ppsiege@pastoralepyreneenne.fr
Site internet : www.pastoralepyreneenne.fr

BULLETIN D'ADHESION



LA PASTORALE PYRENEENNE
94 ter, avenue François Mitterrand
31800 Saint-Gaudens
☎ 05 61 89 28 50
☎ 06 79 47 86 88
ppsiege@pastoralepyreneenne.fr
www.pastoralepyreneenne.fr

Mme Melle Mr

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

☎ : Courriel :

- Eleveur Apiculteur Berger Vacher
 Autre Profession (préciser) :
 Autre Utilisateur de la Montagne (préciser) :

Première adhésion Ré-adhésion

Cotisation individuelle : 15 euros - Dons : 15 € 30 € 50 € 100 €
 Cotisation Association : 50 euros 200 € 500 € Autre

Je souhaite m'impliquer dans la vie de l'Association

Si vous ne souhaitez plus recevoir La Lettre de La Pastorale Pyrénéenne
Veuillez nous en informer par retour de courrier

Pour toute adhésion ou don à notre association, merci de nous envoyer un chèque à l'ordre de La Pastorale Pyrénéenne accompagné de ce bulletin complété. Vous recevrez en retour un reçu fiscal vous permettant de déduire 66% de votre don/adhésion du montant de vos impôts sur le revenu, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.